



Nombre de conseillers..... 17
En exercice..... 17
Présents à la séance..... 15
Pouvoirs..... 00
Excusés..... 02

**DELIBERATION DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DU 11 MARS 2021**

**N° 2021-018 : BUDGET ANNEXE DU SERVICE DE SOINS INFIRMIER A
DOMICILE DU CCAS - ETAT PREVISIONNEL DE RECETTES ET DEPENSES -
EXERCICE 2021**

Le 11 mars 2021, à 14h00, le Conseil d'administration du CCAS de Livry-Gargan s'est réuni en Mairie de Livry-Gargan, lieu ordinaire des séances sous la présidence de Monsieur Pierre-Yves MARTIN, Président, suite à la convocation faite le 04 Mars 2021

Présents : Monsieur Pierre-Yves MARTIN, Madame Roselyne BORDES, Madame Corinne CARCREFF, Madame Marie-Laure HODE, Monsieur Marcel BARBES, Monsieur Patrick QUALITE, Madame Catherine HERMANN, Madame Claudine QUEMPEL, Monsieur Pascal CHOMEL, Monsieur Olivier MARKARIAN, Monsieur Jean-Pierre BARATTA, Monsieur Gérard ATTARD, Madame Maria JEANNEY, Madame Josiane CADET, Madame Liliane GONNIN

Pouvoirs :

Excusés : Monsieur Jean THERY, Madame Nathalie JOLY

Il a été, conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, procédé immédiatement après l'ouverture de la séance à la nomination d'un Secrétaire de séance, Madame Laurence CATTO, a été désignée pour remplir ces fonctions.

HÔTEL DE VILLE

3, place François-Mitterrand – B.P. 56 – 93891 Livry-Gargan Cédex – T. 01 41 70 88 00 – F. 01 43 30 38 43
courriermaire@livry-gargan.fr – www.livry-gargan.fr

Toute correspondance doit-être adressée à Monsieur Le Maire

**N° 2021-018 : BUDGET ANNEXE DU SERVICE DE SOINS INFIRMIER A
DOMICILE DU CCAS - ETAT PREVISIONNEL DE RECETTES ET DEPENSES -
EXERCICE 2021**

Le Conseil d'administration,

Sur proposition de Monsieur Pierre-Yves MARTIN, rapporteur,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M22 relative aux établissements et services publics sociaux et médico-sociaux,

Vu la délibération du conseil d'administration en date du 4 mars 2020 portant sur l'affectation des résultats de l'exercice 2019,

Vu, la délibération du conseil d'administration du 11 mars 2021 portant sur l'affectation des résultats de l'exercice 2020,

Considérant le budget de l'exercice 2021 du service de soins infirmiers à domicile de Livry-Gargan présenté sous forme d'un EPRD, Etat prévisionnel des recettes et dépenses suite à la signature au 1^{er} janvier 2020 du CPOM (Contrat pluriannuel objectif et de moyen) liant le CCAS de Livry-Gargan et l'ARS (Agence Régionale de santé),

Considérant l'absence d'obligation de présenter un budget en équilibre strict,

Considérant l'obligation de présenter des prévisions pluriannuelles des exercices N à N+6,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité

Article 1 : Approuve l'Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses et les annexes du Service de soins infirmiers à domicile du CCAS pour l'exercice 2021, qui seront soumis à l'Agence régionale de santé et à la Caisse régionale d'assurance-maladie.

Le Compte de Résultat Prévisionnel s'équilibre à hauteur de 702.454,72 € et le Tableau de Financement Prévisionnel s'équilibre à hauteur de 109 792,60 €, tels que présentés dans le document ci-annexé.

COMPTES DE RESULTAT CONSOLIDES (CRPP + CRPA) - EXERCICE N

	CHARGES	PRODUITS	
Groupe I : charges afférentes à l'exploitation courante	22 960.00 €	614 461.34 €	Groupe I : produits de la tarification
Groupe II : charges afférentes au personnel	652 776.00 €	6.00 €	Groupe II : autres produits relatifs à l'exploitation
Groupe III : charges afférentes à la structure	26 718.72 €	0.00 €	Groupe III : produits financiers, produits exceptionnels et produits non encaissables
TOTAL DES CHARGES	702 454.72 €	614 467.34 €	TOTAL DES PRODUITS
RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL EXCEDENTAIRE (1)	0.00 €	87 987.38 €	RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL DEFICITAIRE (1)
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL	702 454.72 €	702 454.72 €	TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL

TABLEAU DE PASSAGE DU RESULTAT PREVISIONNEL A LA CAF PREVISIONNELLE - EXERCICE N

RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL (EXCEDENT) (1)	0.00 €	87 987.38 €	RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL (DEFICIT) (1)
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0.00 €	0.00 €	Produits des cessions d'éléments d'actif
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	7 812.72 €	0.00 €	Quotes-parts des subventions et fonds associatifs virées au résultat
Engagements à réaliser sur ressources affectées (établissements privés)	0.00 €	0.00 €	Reprise sur amortissements, dépréciations et provisions
		0.00 €	Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (établissements privés)
SOUS-TOTAL 1	7 812.72 €	87 987.38 €	SOUS-TOTAL 2
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (si 1-2>0)	0.00 €	80 174.66 €	INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT (si 1-2<0)
Taux de CAF en pourcentage des produits	0.00%	13.05%	Taux d'IAF en pourcentage des produits

TABLEAU DE FINANCEMENT PREVISIONNEL - EXERCICE N

INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT PREVISIONNELLE	80 174.66 €	0.00 €	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT PREVISIONNELLE
Remboursement des dettes financières	0.00 €	0.00 €	Emprunts et dettes assimilées
Immobilisations (2)	29 617.94 €	900.00 €	Apports, dotations et subventions
Autres emplois	0.00 €	0.00 €	Autres ressources (dont produits des cessions d'éléments d'actif)
TOTAL DES EMPLOIS	109 792.60 €	900.00 €	TOTAL DES RESSOURCES
APPORT AU FONDS DE ROULEMENT	0.00 €	108 892.60 €	PRELEVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT
TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT	109 792.60 €	109 792.60 €	TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT

Annexe 1 : Budget annexe du Service de soins infirmiers à domicile du CCAS - EPRD – exercice 2021

Ainsi fait et délibéré en séance le 11 mars 2021.



M. Pierre-Yves MARTIN
Président du CCAS

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

